



SNUipp -FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Mardi 23 septembre 2014

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Adhérer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

SOMMAIRE

1) Elections professionnelles : accéder à son espace électeur

2) RIS sur « temps devant élèves » rappel et changement de date

3) RAPPEL : Des Stages avec des chercheurs

4) Loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement : note de presse de la FSU

1) Elections professionnelles : accéder à son espace électeur

Dès maintenant, afin de pouvoir voter fin novembre pour le SNUipp et la FSU, créez votre espace électeur et votre mot de passe.

Au cours de la première visite sur cette page, il faut « créer son compte » ainsi :

- ▶ identifiant : son adresse de messagerie professionnelle du type prenom.nom@ac-strasbourg.fr
- ▶ mot de passe électeur : à créer soi-même. (et à retenir ou noter)

Attention : la validation de cette première étape enverra un courriel sur votre messagerie professionnelle. Ce message contiendra un lien permettant de confirmer la création de votre espace électeur.

Pour tout lire : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3338>

Pour accéder : <http://elections.snuipp.fr/>

Un tract à lire ou imprimer : http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/Etape1_V2.pdf

2) RIS sur « temps devant élèves » rappel et changement de date

Le SNUipp-FSU 68 vous engage fortement à reprendre possession de ce droit à l'information syndicale et vous propose plusieurs dates et lieu de RIS sur temps de classe.

- choisissez celle qui vous convient le mieux

- **informez-nous de votre présence par mail** (snu68@snuipp.fr) (pour nous permettre une bonne organisation)

- informez votre IEN au moins 48 heures à l'avance

La lettre type : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article910>

- venez-vous informer et débattre avec vos représentants du SNUipp-FSU du Haut-Rhin

LE CALENDRIER : les RIS du 8 octobre sont décalées au mercredi 5 novembre, le 8 ayant été choisi pour la consultation sur les programmes et le socle

Mercredi 24 septembre de 8h30 à 11h30

COLMAR IUT Grillenbreit, 34 rue du Grillenbreit

Mercredi 1^{er} octobre de 8h30 à 11h30

HIRSINGUE salle du Dorfhuis Place de l'Eglise
MULHOUSE Ecole élémentaire Kleber 29 Rue Kléber
(stationnement gratuit sur parking Fonderie)

Mercredi 15 octobre de 8h30 à 11h30

RUELSHEIM Ecole élémentaire Clé des Champs 63 rue de l'III
CERNAY Ecole élémentaire les Tilleuls 2-8 rue RISLER Bât 8

Mercredi 5 novembre de 8h30 à 11h30

GUEBWILLER Ecole élémentaire Storck, 28 rue de l'église salle Gautherat
SAINT LOUIS Ecole élémentaire Wideman 2 rue Alexandre Lauly Bât B 4^{ème} étage

Mercredi 26 novembre de 8h30 à 11h30

Enseignants en bilingue (allemand et français)
WITTELSHEIM Ecole élémentaire du Centre, 11 rue des écoles, salle polyvalente

Mercredi 3 décembre de 8h30 à 11h30

Collègues entrants dans le métier (M2, PES, T1, T2)
COLMAR IUT Grillenbreit, 34 rue du Grillenbreit

Les nouvelles règles des RIS (réunions d'informations syndicales)

Depuis trop longtemps, le droit des enseignants à participer à des RIS sur leur temps de travail avait été raboté. On ne pouvait les défalquer que du temps de travail hors classe (108h, pré rentrée et journée de solidarité). Le SNUipp-FSU a lutté sans relâche pour un retour au droit syndical, faire des RIS sur le temps élève. Une première étape est franchie :

- chaque enseignant a droit à 9 heures de RIS annuelles dont 3 h sur le temps devant élèves
- l'enseignant préviendra son IEN au moins 48 h à l'avance :

La lettre type : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article910>

- les règles seront alors les mêmes que pour les stages : 50% des collègues d'une même école pourront participer à la réunion

3) RAPPEL : Des Stages avec des chercheurs

En dehors des RIS, chaque enseignant a droit à 12 journées de stages syndicaux dans l'année. Le SNUipp-FSU 68 vous en propose 2 pour ce premier trimestre.

Envoyez-nous un mail pour nous faire part de votre participation.

Il faut prévenir l'administration **1 mois avant** avec le courrier qu'on vous enverra à votre inscription.

(snu68@snuipp.fr)

Dates déjà connues :

Jeudi 6 novembre de 8h30 à 16h

Roland **CHARNAY** (résolution de problèmes)
MULHOUSE UHA campus de l'IIIberg (salle à préciser)

Jeudi 13 novembre de 8h30 à 16h

Colette **CATTEAU** (EPS en maternelle)
COLMAR IUT Grillenbreit, 34 rue du Grillenbreit, salle 227 bat. A

4) Loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement : note de presse de la FSU

Les discussions sur la loi d'adaptation de la société au vieillissement commencent le 9 septembre à l'assemblée nationale, faisant suite à la réunion en juillet dernier à la commission des affaires sociales.

La FSU s'est félicitée de l'annonce d'une loi d'orientation et de programmation qui embrasse toutes les dimensions de la prise en compte de l'avancée en âge.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3336>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>